

Niveau de maturité

Société créée

MAIS attention à ne pas créer trop tôt



Niveau de maturité

Structure d'accompagnement

Business Model travaillé

Verrous techniques identifiés

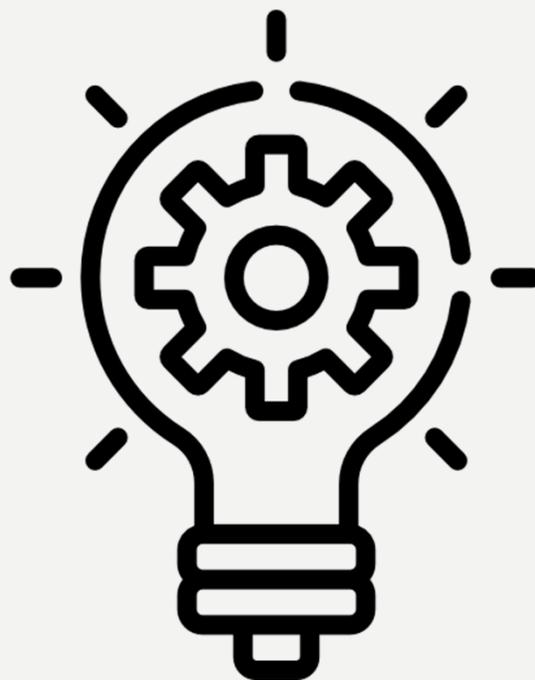
Plan de financement travaillé et réaliste

Fonds Propres



Niveau de maturité

Sociétés matures avec des projets d'innovation



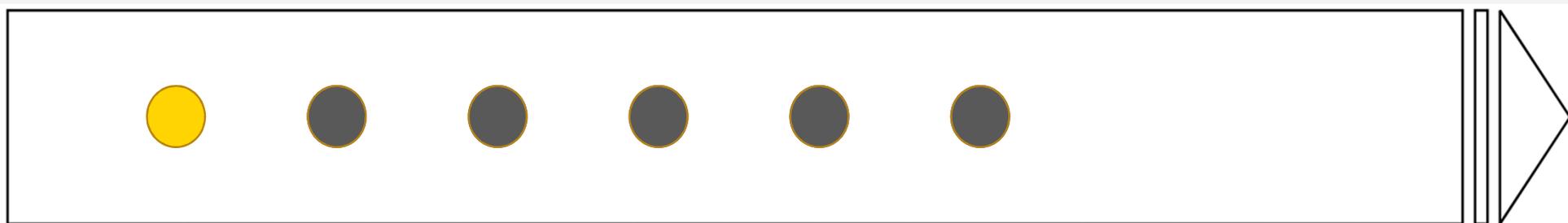
Niveau de maturité

Exception : maturation de projets en laboratoire



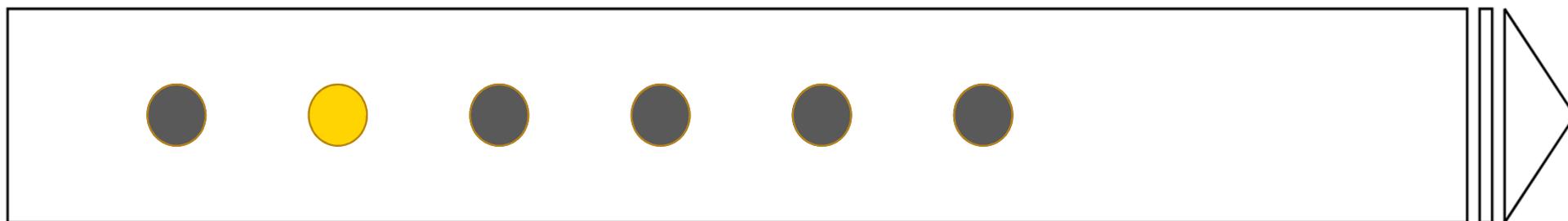
Secteurs d'intervention

Innovation



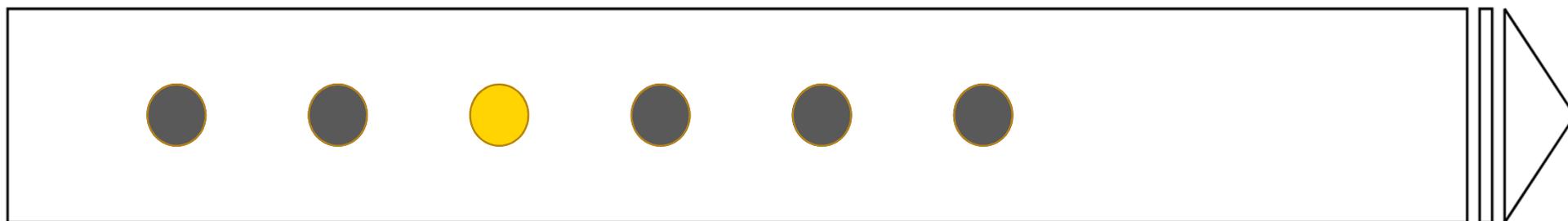
Secteurs d'intervention

Accompagnement



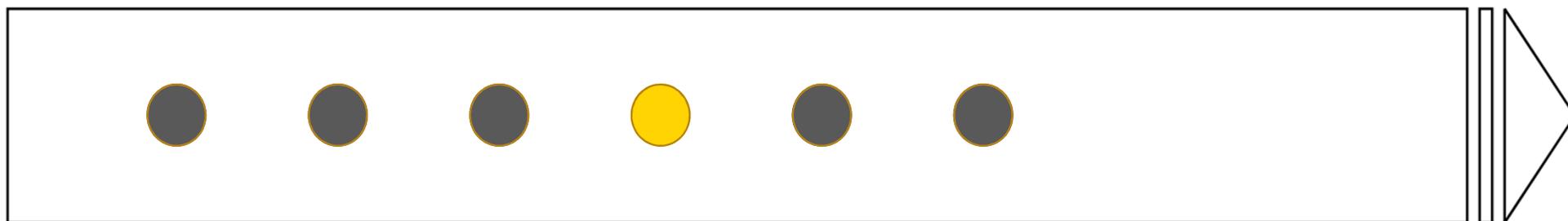
Secteurs d'intervention

Investissements en fonds propres



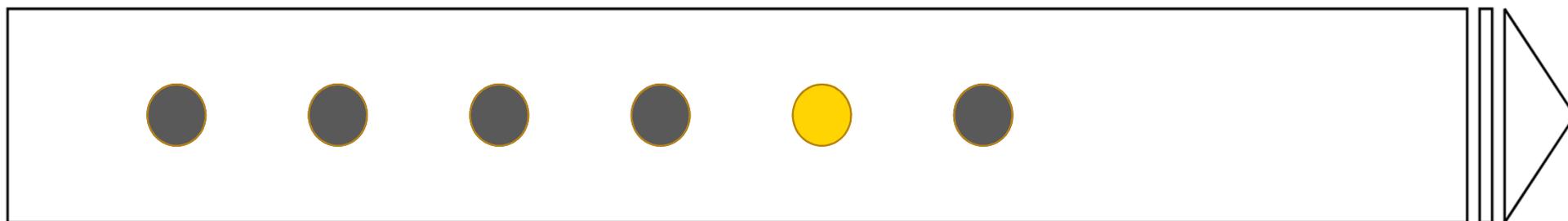
Secteurs d'intervention

Garantie



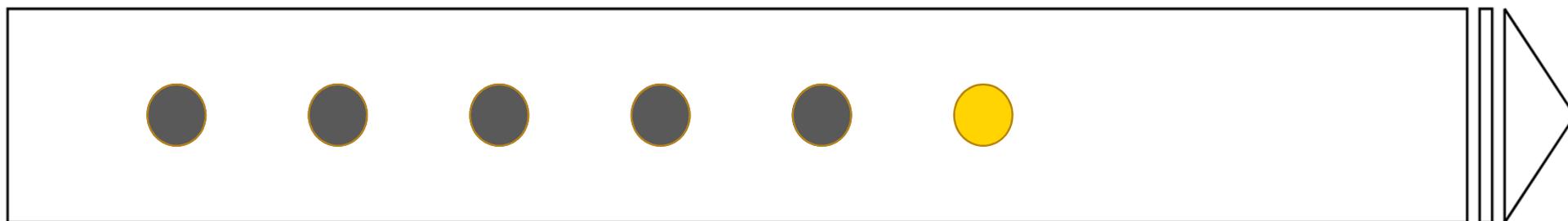
Secteurs d'intervention

Cofinancement



Secteurs d'intervention

International



Zoom sur l'Innovation



La phase d'études
de faisabilité

La phase de
développement

L'offre innovante prête
à commercialiser

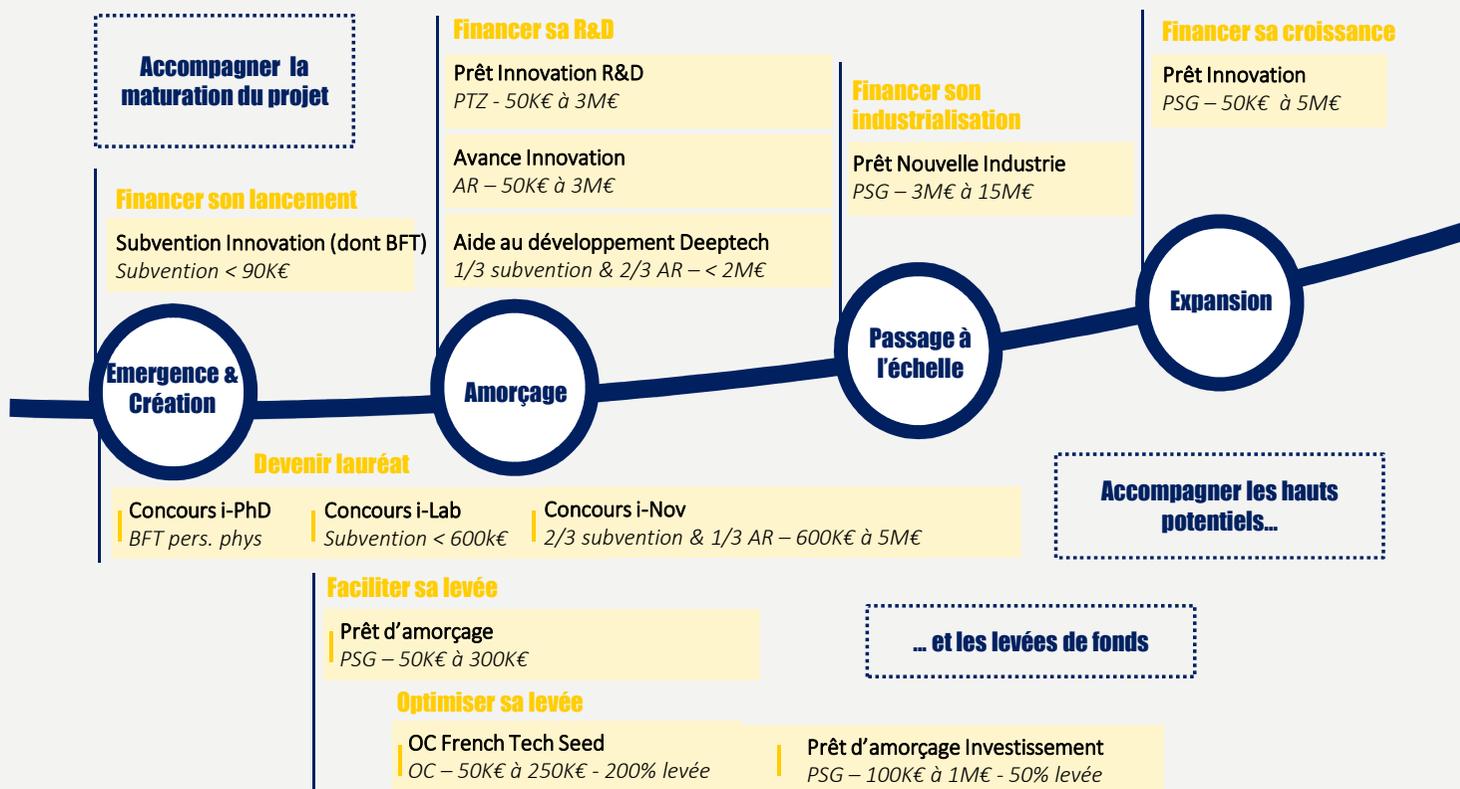


Aide aux études
de faisabilité

Aide au développement
de l'innovation

Pas d'aide

Zoom sur l'Innovation



Zoom sur l'Innovation



La Phase des études de faisabilité

▪ La Bourse French Tech

Pour soutenir les travaux d'études de la phase de création d'entreprises fondées essentiellement sur une innovation technologique ou non technologique;

Subvention jusqu'à 30 k€ (70% d'intensité), exceptionnellement jusqu'à 90 k€;

▪ L'Aide aux Etudes de Faisabilité technico-économique

Pour soutenir les projets d'innovation d'entreprises jeunes ou moins jeunes;

Subvention plafonnée à 50 k€ (50 % d'intensité) en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne.

Zoom sur l'Innovation



La Phase de Développement de l'innovation

▪ L'Aide au Développement de l'Innovation

Pour soutenir les travaux de développement d'offre innovante fondées sur une innovation technologique ou non technologique et nécessitant des travaux de R&D&I;

- ✓ Avance Récupérable d'au moins 50 k€ (45% d'intensité en général)
- ✓ Prêt Innovation R&D d'au moins 50 k€ (50% d'intensité en général) : prêt à taux réduit (env 1,00 %) avec 2 ou 3 ans de différé de remboursement du capital, sans garantie demandée à l'emprunteur

▪ Le Concours I-Lab (MESRI / Bpifrance)

Pour soutenir les travaux de développement d'offre innovante technologique d'entreprises en création (créées depuis moins de 3 ans);

- ✓ Subvention plafonnée à 600 k€ (intensité 45% en général)

Zoom sur l'Innovation

Quelques prêts spécifiques de Bpifrance pour les jeunes entreprises



Prêt d'Amorçage (PA)

- Renforcer la trésorerie de l'entreprise et créer des conditions favorables à la préparation d'une levée de fonds
- Cible : Petite ou Moyenne Entreprise innovante (- de 250 pers. et selon définition européenne de la PME)
- créée depuis moins de 5 ans
- en préparation de levée de fonds
- Avoir bénéficié depuis moins de 2 ans d'aide à la RDI ou lauréat i-LAB
- Respecte le plafond du régime d'aide public d'adossement
- 32 trimestres dont 12 trimestres de différé
- Montant de 50 k€ à 300 k€ (en partenariat avec la Région)
- Sans garantie sur les actifs ni caution personnelle
- Retenue de garantie de 5%

Zoom sur l'Innovation

Prêt d'Amorçage Investissement (PAI)



- Renforcer la trésorerie de l'entreprise qui vient de réaliser une levée de fonds
- Cible : Petite et Moyenne Entreprise innovante (- de 250 pers. et selon définition européenne de la PME)
 - créée depuis moins de 8 ans
 - Avoir bénéficié depuis moins de 2 ans d'aide à la RDI
 - Respecte le plafond du régime d'aide public d'adossement
- + Co-financement avec des investisseurs avisés max 1€ PAI pour 2€ Investisseurs
- + Entreprise rentable ou atteinte du point mort à 18 mois au plus
- 32 trimestres dont 12 trimestres de différé
- Montant de 100 k€ à 500 k€
- Sans garantie sur les actifs ni caution personnelle
- Retenue de garantie de 5%

Focus Trésorerie



Piloter finement la tréso

Ne pas lisser les dépenses

Anticiper au maximum

Une entreprise meurt par manque de tréso